Les quatre points de vue - 57R

Bresse Haute-Seille - Mantry

Coucher de soleil sur les vignes de Mantry (© Nicolas Gascard/Jura Tourisme)

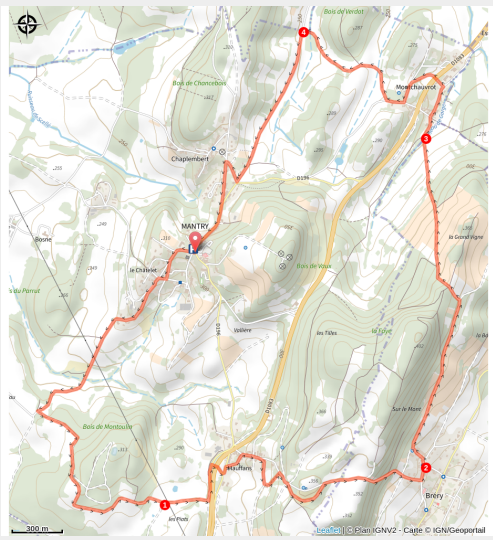

Entre Bresse et Revermont, au départ du village de Mantry, on parcourt ici un des premiers côteaux du Jura. Empruntant des chemins larges et des petites routes offrant des vues sur les paysages alentours, la balade ne présente guère de difficulté autres que quelques bosses plus ou moins raides à gravir.

Suivre le balisage n° 57 rouge

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTTAE

Durée : 1 h 30

Longueur : 11.0 km

Dénivelé positif : 314 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : En famille, Histoire et patrimoine, Naturel, Oenologique

Itinéraire

Départ : Mantry
Arrivée : Mantry
Balisage :
Boucle VTT
Communes : 1. Mantry
2. Domblans
3. Sellières

Profil altimétrique

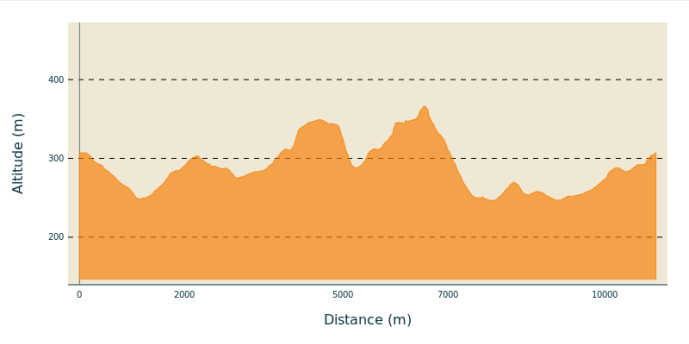

Altitude min 246 m Altitude max 366 m

Au centre de **MANTRY**, partir par la route de Recanoz puis celle d'Arlay. Au poteau **Montoulin**, monter à gauche par un chemin blanc contournant le bois du même nom et une ancienne carrière. Descendre ensuite vers le poteau **Les Piats**.

1. Au poteau **Les Piats**, poursuivre tout droit. Avant la route D 1083, prendre à gauche. Avec prudence, rejoindre à 200 m le passage inférieur menant vers le pied de la côte de Mauffans. Au sommet, au poteau **Mauffans**, prendre un chemin à droite de la route que l'on retrouve un peu plus loin. Descendre ensuite vers la C**hapelle de Bréry** (poteau) puis **BRERY**.
2. A **BRERY**, gagner le haut du village. Poursuivre en montant entre les vignes le chemin jusqu'au poteau **Barberon**. Prendre à gauche, parvenir au sommet de la montée puis descendre au hameau de Montchauvrot, poteau **Gorge**.
3. Au poteau **Gorge**, 200 m plus loin sur la gauche, emprunter le passage inférieur sous la D 1083. Monter ensuite jusqu'à s'engager à droite sur un chemin menant au poteau **Le Verdot**.
4. Au poteau **Le Verdot**, bifurquer à gauche et par la route rejoindre l'arrivée à **MANTRY**.

Sur votre chemin…

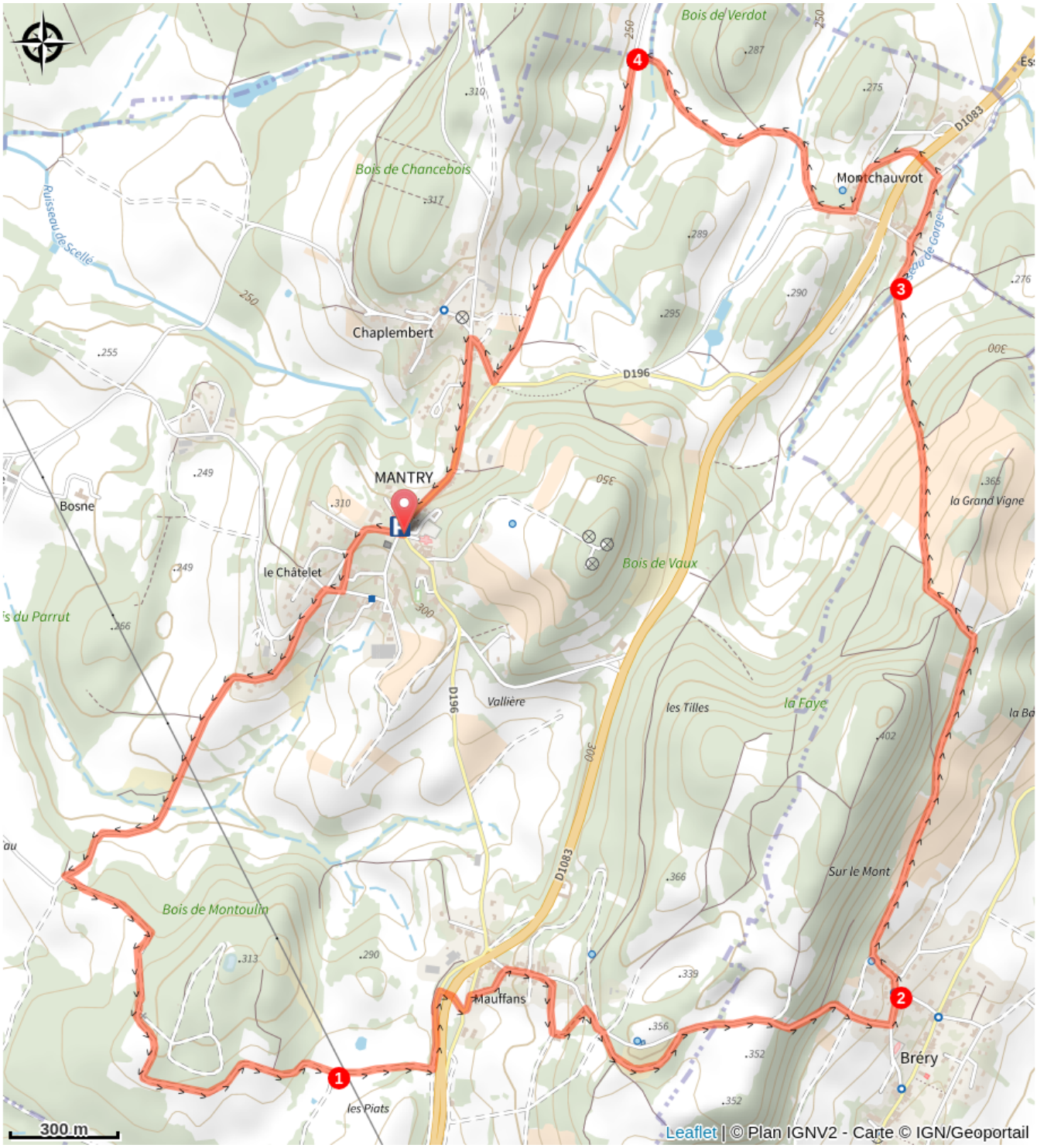

Toutes les infos pratiques

VTTAE

Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE avec changement de difficulté : parcours bleu

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique Conseils aux randonneurs, de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans…), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers…). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun détritus, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage…), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage…) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la D1083 en direction de Poligny et prendre la sortie D196 pour rejoindre Mantry

Parking conseillé

Parking de la Mairie

Lieux de renseignement

Office de Tourisme JurAbsolu
3 Place de la Mairie, 39210 VOITEUR

contact@jurabsolu.fr
Tel : 03 84 44 62 47
https://www.jurabsolu.fr/